

Date de séance : 30 mars 2026
Date de convocation : 24 mars 2026
Date d'affichage : 24 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 28
Suffrages exprimés : 29

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 mars à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni en Mairie sous la présidence de
Monsieur Yann PERRON, Maire,

Présents : Mmes Mélanie FAIVRE, Tinaïck HELARY, Marie LATORRE, Néné DIARRA, Marie-José DE CARVALHO, Chritine PRÉAUD, Emma LORY, Djamila YAKIL (arrivée à 20 heures 10), Annie CHARPENTIER, Laura ANTOLINI, Angélique STULMULLER, Alexandra RAVÉ, Mélissa NAIT-BEKKOU, Angélique DARLAVOIX

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Sébastien COUVET, Jean-François BRICOURT, Sébastien DRAY, Rhamid HACHEMI, Jean-Marc BEBEL, Baptiste DEROUALLIERE, Nicolas LOISON, Cédric BARTH, Pascal ZANDOTTI, Matthieu DASSÉ, Jean LEMAIRE, Jean-François MARIANI

Procuration : M. Alexandre KARAA à M. Jean-François MARIANI

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mélanie FAIVRE

N°2611

Objet : Création de la commission communale « finances et marchés publics »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L. 2121-22

CONSIDERANT la possibilité de créer des commissions municipales

CONSIDERANT l'intérêt, afin de préparer au mieux l'examen des délibérations et de favoriser la bonne information de l'ensemble des conseillers municipaux, de créer une commission municipale dédiée aux finances et aux marchés publics,

CONSIDERANT que les commissions municipales ont un avis consultatif,

CONSIDERANT le souhait de respecter la représentation des conseillers municipaux au sein de cette commission,

CONSIDERANT, en conséquence, la proposition de composer cette commission comme suit :

Le maire, président de droit

5 membres élus du conseil municipal sur la liste majoritaire

2 membres élus du conseil municipal sur la liste de l'opposition

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité,

1) PROCEDE à la création de la commission municipale « Finances et marchés publics » et d'approuver sa composition comme suit :

5 membres élus du conseil municipal sur la liste majoritaire

2 membres élus du conseil municipal sur la liste de l'opposition

- 2) **APPROUVE** la désignation à la commission municipale « Finances et marchés publics » de :

Sébastien COUVET, Marie-José DE CARVALHO, Jackie SCHINZEL, Annie CHARPENTIER, Nicolas LOISON, Jean LEMAIRE, Angélique DARLAVOIX

- 3) **RAPPELE** que le maire est président de droit de cette commission

Certifié exécutoire après envoi au contrôle de l'égalité et affichage le 03/04/2026

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles (articles R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative)

Pour copie conforme
Le Maire,
Yann PERRON

Pour copie conforme
La secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE

